



☎ 02 38 92 40 72

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 045-214502304-20240411-292024-DE

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 29 mars 2024.

**Présents** : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX.

**Absents excusés** : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*), Sylviane CAILLE (*procuration donnée à Christiane DENIZARD*), Florence QUIGNON (*procuration donnée à Yannick GERVAIS*).

**Secrétaire de séance** : Martine CORDIER.

**Nombre de Conseillers**

- En exercice ..... 13
- Présents ..... 10
- Votants ..... 12

**Objet** : Subventions versées aux associations

**Délibération n° 29/2024**

**Madame le Maire expose** que chaque année sont versées des subventions aux associations locales, dès lors que celles-ci comptent des Nucériens parmi leurs adhérents.

**Madame le Maire présente** les propositions d'attribution, après étude des dossiers par la Commission des Finances, sur une base de 20 € par nucérien mineur pour les clubs sportifs et culturels.

Monsieur Richard MARCEAUX, également Président de l'A.P.N., ne prend pas part au vote.

**Après en avoir débattu**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions comme suit :

- H.B.C. Lorris (Handball Club) : 500 € (12 voix pour)
- Lorris Natation : 100 € (12 voix pour)
- Tennis de table C Lorris VM : 60 € (12 voix pour)
- La Noiseraie : 700 € (12 voix pour)
- Association pour le Patrimoine de Noyers (A.P.N.) : 300 € (12 voix pour)
- A.F.A.A.M. : 100 € (12 voix pour)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,  
Marie-Annick MARCEAUX



Madame La Secrétaire de séance,  
Martine CORDIER.